

Décision

Générale

colonial

Décision n° No 408. Mesures diverses

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 décembre 1917

Numéro JO
n° 254 du 31/12/1917

Date du numéro
31 décembre 1917

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 31 décembre 1917 et pour compter du 1er janvier 1918, la solde de l'arabe ALi Suleman employé au bureau des finances a été portée de 150 à 175 fr. par mois.